



**DISCOURS
DU MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
REPRESENTANT MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE REMISE OFFICIELLE
DES INFRASTRUCTURES (CENTRE D'EDUCATION
COMMUNAUTAIRE ET CASE DE SANTE) DANS LE CADRE DE
LA REMEDIATION
LE 02 JUIN 2010 A NIANDA (GRAND-LAHOU)**

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Madame et Messieurs les membres du Corps Préfectoral ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Général de Grand-Lahou ;**
- **Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de Services ;**
- **Distinguées Têtes couronnées et chefs traditionnels ;**
- **Honorables invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui à NIANDA dans le département de Grand-Lahou, à l'occasion de la cérémonie officielle de remise des infrastructures réalisées dans le cadre du programme national de remédiation pour la certification du processus de production du cacao ivoirien.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour apporter aux populations de Grand-Lahou, les salutations de son Excellence Monsieur le Premier Ministre et les encouragements du Gouvernement, pour les efforts

réalisés dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

Selon les différentes études menées en Côte d'Ivoire, la question du travail des enfants est fondamentalement un symptôme du problème sous jacent de la pauvreté et de l'inégalité de la société.

Et c'est d'ailleurs pour cette raison que le Gouvernement a fait de la lutte contre la pauvreté, une préoccupation majeure de son programme de développement.

En effet, lutter contre la pauvreté est l'indice principal qui peut permettre de réduire, voire éradiquer, les pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi, je tiens à louer les activités de rémédiation menées par le projet SSTE-Certification Cacao. En effet, ces infrastructures vont contribuer significativement à améliorer la santé et l'éducation des populations de NIANDA.

Ces deux composantes, en plus de la sensibilisation des populations, constituent, conformément au plan national de lutte contre le travail des enfants, des réponses adéquates à ce problème.

Le plan national d'action contre la traite et le travail des enfants adopté par le Gouvernement et qui est mis en œuvre, a également l'avantage de nous permettre de poser des actes conformes à notre philosophie de base, qui est

que les enfants constituent l'avenir de notre pays et qu'ils sont au coeur de nos préoccupations. **Leur place se trouve donc à l'école et dans les centres de formation technique et professionnelle ; et non au travail.**

Le Gouvernement ne faiblit pas dans sa détermination à poursuivre et à renforcer la prise de mesures visant à assurer aux enfants, une meilleure protection. Il entend, de ce fait, décourager tous ceux qui seraient tentés d'abuser de la force de travail des enfants, de les priver de leur liberté ou de mettre en péril leur intégrité physique.

C'est à cet effet qu'un projet de loi portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants est actuellement en cours d'élaboration, pour apporter une réponse juridique adaptée à ce problème.

Chers parents, au nom du Gouvernement, je vous lance un appel pressant : sachez que la place de vos enfants se trouve à l'école, et non dans les plantations. Offrez à vos enfants, une autre alternative que celle du travail champêtre : envoyez-les à l'école.

C'est le message que nous voulons vous transmettre, à travers ce centre d'éducation communautaire qui vous est offert aujourd'hui, et qui permettra aux enfants, mais également aux adultes que vous êtes, à apprendre à lire et à écrire, à travers les cours d'alphabétisation.

***Mesdames et Messieurs,
Chers Parents,***

Je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Président du Comité de Pilotage du

SSTE-Certification Cacao, engager les populations de Grand-Lahou à pérenniser ces infrastructures.

A l'endroit de la population de NIANDA, qui en est le premier bénéficiaire, je voudrais recommander la mise en place d'un comité de gestion fort et dynamique pour gérer ces infrastructures au profit de l'ensemble de la communauté villageoise. Je souhaite également que l'ensemble de la population apporte son soutien, ses idées et ses conseils à ce comité.

Je ne saurais oublier de saluer les Autorités politiques et administratives ici présentes, et les engager à veiller au bon fonctionnement de ces infrastructures. Ce faisant, vous contribuerez à aider le Gouvernement à matérialiser son engagement dans la lutte contre les pires de travail des enfants, conformément au protocole Harkin-Engel signé en Septembre 2001.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, pour terminer, de féliciter le Secrétariat Exécutif du SSTE-Certification Cacao, pour le travail abattu depuis sa création.

Merci à toute la population de NIANDA pour la chaleur de son accueil.

Merci à toutes les personnalités qui ont effectué le déplacement dans ce village.

Merci à toutes et à Tous.